



**APPEL DE CANDIDATURES  
PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAIN-T-LAURENT 2026**

**PATRIMOINE IMMOBILIER ET MOBILIER**

**Rimouski, le 29 janvier 2026** – Culture Bas-Saint-Laurent (CBSL) est fière de lancer à nouveau l'appel de projets pour le [Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent](#). Cette année, le **patrimoine immobilier et mobilier** est à l'honneur. Cette catégorie vise à récompenser l'initiative d'individus, de collectifs et d'organisations ayant œuvré à **la sauvegarde, la restauration et la conservation** ou à **la transmission, l'interprétation et la diffusion** du patrimoine immobilier ou du patrimoine mobilier.

**EXEMPLES D'INITIATIVES**

**Projets de sauvegarde, restauration et conservation :**

- Entretien d'un bâtiment, remplacement ou restauration d'éléments architecturaux endommagés, requalification d'une église ou d'un bâtiment vacant, agrandissement d'un bâtiment pour permettre un usage adapté aux besoins de la communauté, etc.
- Restaurations d'œuvres d'art, restauration de meubles, remise en état de machines anciennes, etc.

### Transmission, interprétation et diffusion :

- La valorisation du patrimoine par l'engagement et l'implication citoyenne, un travail de recherche sur un immeuble ou un ensemble d'immeubles, une carrière vouée au travail d'entretien, de transmission ou de sensibilisation en lien avec le patrimoine immobilier, l'élaboration de formations, etc.
- La mise en valeur de photos d'archives, la publication d'ouvrages mettant en valeur le patrimoine mobilier de la région, travail de réhabilitation de méthodes de fabrication ancienne, etc.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Le projet doit avoir été réalisé dans l'une des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.
2. Le projet doit avoir été réalisé, ou avoir eu un impact sur le territoire, **depuis le 1er janvier 2024**. Ce délai ne s'applique pas pour les dépôts soulignant une carrière vouée au travail de transmission ou de sensibilisation au patrimoine.
3. Un individu, un collectif ou une organisation ne peut déposer qu'un seul dossier par année.

Les candidatures doivent être déposées en remplissant le [formulaire en ligne](#) au plus tard **le 9 mars 2026**.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour plus d'informations et pour présenter une candidature, consultez la page [Prix du patrimoine](#).

### ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées par un jury possédant des expertises diversifiées en matière de patrimoine, sur la base des conditions d'admissibilité et des critères d'évaluation. Six finalistes seront sélectionnés par le jury et le choix final sera révélé lors d'une remise de prix de Culture Bas-Saint-Laurent qui sera annoncée ultérieurement.

### À PROPOS DES PRIX DU PATRIMOINE

Précurseur dans le domaine, et ce depuis 20 ans, Culture Bas-Saint-Laurent met en lumière les bons coups réalisés en patrimoine grâce aux Prix du Patrimoine. L'excellence de 275 interventions en patrimoine dans la région a été applaudie de 1999 à 2016. Priorisés dans le plan d'action régional en patrimoine de Culture Bas-St-Laurent, les Prix du patrimoine ont repris en 2022.

## **COGECO — PARTENAIRE DU RAYONNEMENT DE NOS PRIX**

Afin de mettre en lumière les récipiendaires des prix du Patrimoine, deux capsules vidéo de qualité professionnelle seront réalisées grâce au partenariat de CBSL avec **COGECO**.



### **À PROPOS DE CULTURE BAS-SAINT-LAURENT**

Culture Bas-Saint-Laurent est un organisme de regroupement à but non lucratif qui a pour mission d'œuvrer au développement et au rayonnement du milieu culturel bas-laurentien par de la [formation](#), de l'[accompagnement](#), de la promotion, de la veille, de la [concertation](#) et de la représentation dans une perspective de développement durable.

- 30 -

### **SOURCES**

#### **Laurence Veilleux**

Coordonnatrice aux communications  
Culture Bas-Saint-Laurent  
418 722-6246 poste 3  
communications@culturebsl.ca

#### **Esther Gagnier**

Coordonnatrice au développement et à la concertation  
Culture Bas-Saint-Laurent  
418 722-6246 poste 4  
developpement@culturebsl.ca